Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 23 (1993)

Heft: 7-8

Rubrik: Votre argent : le coin de l'UBS

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LE COIN DE L'UBS

Votre argent

Petits investisseurs et fonds de placement

En vertu de quelle logique, il ne serait pas possible de faire travailler son argent, même si l'on n'a qu'une petite somme à disposition. Les fonds de placement ont justement été créés pour permettre, non seulement aux gros investisseurs, mais aussi aux petits épargnants de profiter des mêmes avantages.

Qu'est-ce qu'un fonds de placement?

Il existe plusieurs sortes de fonds de placement en fonction de ce que cherche le client. Le portefeuille d'un fonds de placement peut être composé d'actions uniquement, d'obligations ou de papiers monétaires. Mais il peut aussi contenir un pot-pourri de ces différents instruments de placement afin de réduire les risques, et de ne pas mettre «tous les œufs dans le même panier».
Il existe deux sortes de placement. L'une est axée sur le revenu et basée principalement sur la rentrée d'intérêts fixes. Sa caractéristique est la manière dont est composé le portefeuille: 70% d'obligations, 15% d'action et 15% de papiers monétaires. L'autre est orientée sur le gain en capital et composée d'environ 40% de placements en actions, 40% en obligations et 20% en papiers monétaires.
C'est à l'investisseur de choisir ce qui correspond le mieux à ses besoins: soit le revenu avec un faible risque et un rendement intéressant, soit le gain en capital, plus élevé que le précédent, mais avec un risque accru. En outre, vous pouvez également décider dans quelle monnaie vous désirez placer votre argent, que ce soit en franc suisse, en écu, en US dollar ou dans d'autres monnaies.

Avantages

Le premier avantage est la possibilité d'investir même de très petits montants.
Le deuxième avantage se situe au niveau de la gestion. Ce sont en effet des spécialistes, dotés d'une vaste expérience de la Bourse et de ses mécanismes, qui vous déchargent de toutes les tâches inhérentes au développement d'un portefeuille: à savoir le composer de façon optimale, l'adapter constamment et être à l'écoute de tout changemnet positif ou négatif.
Le troisième avantage, et non des moindres, est la répartition des risques grâce à la diversification internationale des placements et leur excellente qualité.
Le dernier avantage à souligner est la possibilité de vendre ou d'acheter ces parts en tout temps quel que soit le nombre. Le prix de vente sera fixé en fonction de la valeur d'inventaire.
On peut aussi mentionner des frais peu élevés et une déclaration fiscale simplifiée.

Comment procéder

Vous pouvez sans autre demander à un guichet quel type de placement de fonds pourrait vous être proposé. Le prix d'émission est calculé en fonction de la valeur d'inventaire et des frais inhérents à tout placement. Ce prix est publié dans les principaux quotidiens et journaux financiers suisses.

Public-cible

Ce genre de placement a été étudié de façon à répondre aussi bien aux besoins des gros que des petits investisseurs. Cette dernière catégorie se définit par trois caractéristiques principales:

- a de petits montants à disposition
- a peu de connaissances des mécanismes boursiers
- désire prendre le moins de risque possible.

Cet instrument financier est donc un produit «tout public» mais tient aussi compte des désirs des petits épargnants afin de leur permettre, au fur et à mesure de l'évolution de leurs économies, de placer avantageusement cet argent.

BEAU SOLEIL
Etablissement médico-social pour personnes âgées.
Vue sur le lac et les Alpes, jardin ombragé.
C. et H. Oulevey, 1806 Saint-Légier/Vevey
Parc Route des Epélévoz Tél. (021) 943 11 74